

École : Marie Curie élémentaire
Circonscription : TREMBLAY-EN-FRANCE
Heure de début : 18h30

Date : 08 02 22
Heure de fin : 20h

Liste d'émargement des membres de droit : (En cas d'absence, préciser face au nom Absent ou Excusé)

Le directeur/La directrice		Secrétaire de séance :	
M.Deniau		M.Deniau	
Les enseignants de l'école :			
	P= présent(e) A= Absent(e)		
Mme Quirico	P		
Mme Franco	P		
M. Maiz	P		
Mme Fau	Abs (covid)		
M.Combeau	P		
Mme Sambe	P		
Mme Riglet	P		
Mme Khelifa	P		
Mme Sidibé	P		
Mme Bazin	P		
M.Davoust	Abs (réunion classe de neige)		
Mme Ollivier	P		
L'enseignant spécialisé représentant du RASED			
Mme Franzeti (Maître G)	P		
Le maire ou son représentant		Le délégué départemental de l'Education nationale	
	Signature	Aucun sur l'école	Signature
M.Barros	P	Mme / M.	A
Les représentants de parents d'élèves élus de l'école :			
	Signatures		Signatures
Mme Beaufiles Naud	P	M.Cimolino	P
Mme Nabi	abs	Mme Benaouadi	P
Mme Antoine	P		
Mme Laidouni	P		
Mme Levif	P		
Mme Chundoo	abs	Suppléants	
Mme Ismaili	abs		
Mme Antari	P		
M.Bouchakoua	P		

Ordre du jour : (conseil réalisé en visio conférence)

1. Les effectifs
2. Avenant au règlement intérieur
3. Compte rendu de la réunion FCPE/mairie au sujet de l'insécurité aux abords de l'école
4. Réduction de la chaleur dans les classes l'été
5. Les tests salivaires
6. Les remplacements
7. Le RASED
8. La cour oasis
9. Tombola et fêtes de l'école
10. Sujets divers

Délibérations du Conseil d'école :

1. Les effectifs au 1^{er} février 2022

CPa de Monsieur Maiz : 25 élèves
CPb de Madame Franco : 26 élèves
CE1a de Monsieur Combeau: 24 CE1A
CE1b de Madame Riglet : 25 élèves
CE1-CE2 de Madame Quirico : 20 élèves (12CP 10CE1)
CE2a de Madame Khelifa et Mme Sidibé : 23 élèves
CE2b de Madame Fau : 24 élèves
CM1a de Madame Ollivier : 19 élèves
CM1b de Madame Sambe et de Monsieur Deniau : 19 élèves
CM2a de M.Davoust : 27 élèves
CM2b de Mme Bazin : 28 élèves
260 élèves
Moyenne de 23,63

+ 2 élèves jeudi 10 février (1CP, 1CM1)

2. Avenant au règlement intérieur :

En raison de l'installation d'un garage à vélos dans la cour de l'école, l'avenant suivant est proposé au conseil d'école :

« Garage à vélos :

L'école met à la disposition des élèves un garage pour le rangement des 2 roues. Il est important de noter que, conformément à la réglementation en vigueur, l'école décline toute responsabilité pour les vols ou détériorations qui se produiraient dans ce garage. L'entrée et la sortie doivent se faire à pied, à côté du 2 roues. Les élèves n'ont pas à se trouver dans le garage à vélos au cours de la journée. L'utilisation d'un cadenas est obligatoire. »

Vote de l'avenant:

Pour	Contre	Ne se prononce pas
A l'unanimité	0	0

- Montres connectées : Quelques élèves en sont équipés. Rassurantes pour les parents, elles ne sont, pour le moment, pas interdites mais photographier, appeler, envoyer des messages n'est pas autorisé sur le temps scolaire. Elles seront interdites si l'équipe enseignante constate qu'elles sont utilisées.

3. Compte rendu de la réunion FCPE/mairie sur la sécurité aux abords de l'école

Suite à la pétition, M.Bruscolini a demandé aux services compétents de la mairie de réaliser une étude technique précise dans les zones sensibles indiquées.

Suite à cette demande, une réunion s'est tenue sur site le vendredi 21 janvier entre la FCPE et la mairie. M.Benabdelmoumène (service enseignement), une personne de la voirie et des représentants de parents ont fait le tour des abords de l'école pour identifier les lieux sensibles. La police municipale n'était pas présente lors de cette rencontre ce qui est regrettable. Des solutions seront proposées avant la fin de ce semestre.

Des passages de la police avait été demandés. Ils sont venus une fois après le premier conseil d'école (ce qui avait sécurisé l'arrivée des élèves en dissuadant d'emprunter l'impasse et en ralentissant la circulation sur le rond point).

4. Réduction de la chaleur dans les classes en été

L'exposition de l'école et la quantité de surfaces vitrées font que les classes sont très chaudes l'été. De manière à anticiper une nouvelle période difficile pour les élèves en juin/juillet, l'équipe enseignante renouvelle sa demande de trouver une solution pour réduire la température.

Des films réfléchissants ont été posés en maternelle. Serait-il envisageable qu'une solution identique soit mise en place sur l'élémentaire ?

Réponse de M.Barros : Nous sommes la sixième école à exposer ce problème et à faire cette demande. Des économies réalisées cette année vont permettre d'équiper des écoles mais il faudra probablement prioriser.

5. Les tests salivaires

Un premier dépistage a été réalisé le 3 décembre (laboratoire BIO 2000, Saint Denis).

Un second est prévu le 10 février (laboratoire EUROFINs).

L'ARS décide de ces tests.

Les résultats sont envoyés aux parents qui informent ensuite l'école en cas de positivité.

6. Les remplacements

Les remplacements sont gérés par la Direction Académique qui est informée par les secrétariats des circonscriptions (informés par les directions d'école).

Il n'y a pas eu suffisamment de remplaçants pour couvrir les absences en forte hausse en raison de la pandémie. Des difficultés étaient déjà observées avant la crise sanitaire. Ces remplaçants sont des enseignants titulaires ou des contractuels.

L'Education Nationale peine à recruter.

Pas de problème relatif aux AESH sur l'école (1 AESH sur l'école pour 3 élèves).

7. Le RASED

Sur notre secteur, nous disposons d'un RASED complet (E, G et psychologue scolaire).

2 psychologues scolaires (sur 3) sont présentes au niveau de la circonscription. Elles se partagent les écoles pour couvrir l'ensemble des besoins (qui sont nombreux).

Mme Franzetti, maîtresse G, s'est présentée aux parents d'élèves et a rappelé ses missions. 12 élèves sont concernés par ses prises en charge.

8. La cour oasis

Reprise des travaux pendant les vacances d'hiver.

Poursuite de la zone commencée (installation d'équipements : pas japonais, pavés engazonnés, tables, bancs, bacs, amphithéâtre). Les élèves devraient pouvoir y avoir accès à la rentrée de ces vacances. Début des travaux sur les autres zones.

Fin des travaux : juillet.

9. Tombola et fête de l'école

Festivités de fin d'année : Elles ne peuvent être définies à ce jour en raison de l'évolution des contraintes sanitaires qui ne sont pas prévisibles. L'année dernière, la FCPE avait offert à chaque classe un spectacle de magicien et un orchestre.

La FCPE va organiser une tombola pour financer les festivités de fin d'année.

La tombola

Les tickets :

TOMBOLA
ÉCOLE MARIE CURIE

Nom : _____
Prénom : _____
Tel : _____
N° de l'élève : _____
Classe de l'élève : _____
N°0001 PRIX DU TICKET : 2,00€

TOMBOLA À L'ÉCOLE MARIE CURIE
DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES FCPE

GROS LOTS :
- 1 tablette Huawei
- 1 enceinte bluetooth JBL
- 1 appareil photo
- 2 entrées pour le Puy du Fou
et plus de 100 lots !

2,00€
LE BILLET

Pour toute question : fcpe.curie@tremblay.fr
Tirage au sort le 18 mars 2022
Le nom des gagnants sera remis à l'école Marie Curie toute mercredi
Remise des lots le vendredi 28 de 16h30 à 18h00 devant l'école

Le fonctionnement :



TOMBOLA *fcpe* Marie-Curie

PLUS DE 100 LOTS A GAGNER !!!!

1 ENCEINTE BLUETOOTH JBL - 1 TABLETTE HUAWEI - 1 APPAREIL PHOTO POLAROID
- 2 ENTRÉES POUR LE PUY DU FOU - DES PLACES DE SPECTACLES - DE MUSÉES ET DE CONCERTS -
DES REPAS AU RESTAURANT - COFFRETS CHOCOLAT - BALLON DE FOOT...

PUYDUFOU BATEAUX MOUCHES TRIFFALIT cité TLA THÉÂTRE DU DRAGON LEBREU

Chers parents d'élèves,
Nous organisons cette année, avec le soutien des enseignants, une tombola.

- Les bénéfices récoltés seront utilisés pour organiser un événement festif en fin d'année pour tous les élèves de l'école.
- Plus de tickets seront vendus, plus la fête sera grande !

MODE D'EMPLOI POUR LA VENTE DES TICKETS

A chaque enfant sera remis un carnet de 10 tickets qu'il devra vendre (valeur d'un ticket 2 €, le carnet 20€).
L'objectif est que chaque enfant, aidé de sa famille, puisse vendre son carnet entièrement.

- Pensez à bien écrire le **NOM-PRENOM** et **N° TEL** de la personne qui achète le ticket sur le **talon** (que l'enfant garde et remet à sa maîtresse, son maître)
- Et conservez votre ticket pour venir retirer votre lot si vous êtes parmi les heureux gagnants !

Les enseignants auront des carnets supplémentaires si les élèves vendent rapidement leur carnet.

Bonus : l'élève de chaque classe ayant vendu le plus de tickets sera récompensé. Alors n'hésitez pas à proposer à vos voisins, vos amis, vos collègues de travail, votre famille... pour que votre enfant soit la championne ou le champion de sa classe !

A VOS MARQUES, PRÊTS, FEU, PARTEZ !

Départ: le **mardi 15 Février** : Début de la vente des tickets
(le talon du carnet et l'argent correspondant au nombre de tickets vendus, ainsi que tout ticket invendu doivent être ramenés à l'école **au plus tard le 14 mars**).

Vendredi 18 mars : Tirage au sort.

Lundi 21 mars : Annonce des gagnants sur le site internet de l'école.

Lundi 28 mars : Remise des lots à l'école de 16h30 à 18h.
(Munissez-vous des tickets gagnants !)

Nous vous remercions vivement pour votre implication, primordiale pour que cet événement soit une réussite.

POUR TOUTES QUESTIONS, NOUS SOMMES JOIGNABLES À CETTE ADRESSE : fcpe.curie.tremblay@gmail.com

Le conseil d'école a validé ce fonctionnement.

Sujets divers :

- Installation de capteurs de CO2 dans les classes très prochainement (financement municipal).
- Mise à disposition d'un téléphone portable pour les directeurs par la mairie à la demande de quelques directions de Tremblay (exclusivement réservé aux communications mairie/direction). Le conseil d'école regrette la disparition des secrétariats (décision de l'Education Nationale).
- La journée aux couleurs des fêtes de fin d'année a été très suivie. La vidéo a été appréciée.
- Journée déguisée : avant les vacances de printemps.
- Remplacement des gouttières du préau programmé.
- Installation d'ENI dans les classes de CE2 prochainement (remplacement des TNI). Les ENI sont très appréciés.
- Les enseignants remercient la mairie pour tous les investissements réalisés et à venir.

Signatures :

Président de séance :M.Deniau

Secrétaire de séance : M.Deniau

Transmis à l'IEN par le directeur d'école le : 09/02/22

Partie réservée à la circonscription

Document reçu le :	Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque particulière	x
Réponse fournie le :	Ce compte-rendu appelle les remarques suivantes	

L'IEN